



## Plaidoyer pour un soutien accru de nos partenaires financiers

La crise inflationniste actuelle produit un accroissement drastique des inégalités sociales, géographiques et économiques que subissent un grand nombre de charentais.es maritimes.

Comme chacun.e d'entre vous, nous observons que la gentrification de certains territoires urbains produit des poches de pauvreté nouvelles peu visibles dans l'espace public et des phénomènes de relégation sociale. En parallèle, la désertification institutionnelle dans un grand nombre de territoires ruraux produit de l'isolement accru et de la désaffiliation sociale. Sur tous ces territoires, autant que possible, les centres sociaux s'appuient sur leur savoir-faire en matière « d'aller vers » et proposent un accueil inconditionnel et ajusté aux besoins sociaux de tous les habitant.e.s, dans une logique de développement social.

Reconnus pour leur capacité d'innovation et d'inventivité, les centres sociaux déploient des habiletés pour accompagner les plus vulnérables, être à l'écoute des plus isolé.e.s et construire chaque jour les conditions d'une vie sociale partagée et solidaire. Pour déployer ces habiletés au service du lien social, nos structures ont besoin d'une assise financière sécurisée et, idéalement, pérenne.

Aujourd'hui, l'agilité qui les caractérise se trouve mise en déroute par la conjonction de différents phénomènes :

↳ Les **effets de l'inflation** viennent impacter très lourdement les budgets de fonctionnement de chacune de nos 24 structures. Dans un contexte de stagnation des subventions publiques (voire de baisse pour un certain nombre de territoires), le cumul de l'inflation 2022 (+6,3% en juin) à celui de l'inflation 2023 (+4,5% en juin) produit des situations économiques inextricables. Cette flambée budgétaire est

Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Charente Maritime

47, avenue des Corsaires - 17000 LA ROCHELLE ♦ Tél. 05 46 67 43 01 ♦ Fax 05 46 42 06 77  
<http://charentemaritime.centres-sociaux.fr> ♦ Mail : [federation.csx.17@gmail.com](mailto:federation.csx.17@gmail.com)

particulièrement manifeste dans les budgets alloués à l'alimentation et aux fluides (un grand nombre de nos Centres Sociaux étant par ailleurs situés dans des locaux anciens et difficiles à chauffer).

↳ **L'évolution de notre convention collective** ELISFA, s'applique à nous dès le premier janvier 2024. Elle produira des revalorisations salariales conséquentes et légitimes pour les plus bas salaires de notre secteur qui se traduiront par une augmentation significative des masses salariales et des cotisations sociales. D'après les premières estimations dont nous disposons, cette augmentation se situe entre 6 et 16% en fonction des centres.

↳ La **crise des métiers de la petite enfance et de l'animation** génère au quotidien des problèmes de recrutement et de fidélisation des équipes. Ces difficultés, qui s'installent dans le temps et qui sont le miroir d'un manque d'attractivité majeur des métiers du *care*, produisent des coûts cachés dont l'ampleur est difficilement quantifiable mais qui est toutefois mesurable à l'aune de la fatigue des équipes de direction.

En raison de ce panorama préoccupant et, nous l'espérons, conjoncturel, nous appelons tous nos partenaires financiers à réaffirmer leur soutien aux centres sociaux et socio culturels de Charente-Maritime en augmentant significativement les subventions qu'ils allouent au fonctionnement des 24 structures et leur fédération implantées en Charente-Maritime.

Pour affronter cette zone de fortes turbulences, notre réseau reste actif, force de proposition et convie chacun.e d'entre vous à un premier temps de rencontre le **mercredi 20 septembre de 18 h à 20 h** au palais des congrès à ROCHEFORT.

Parce que la cohésion sociale relève d'un choix politique, nous savons que vous saurez saisir l'opportunité de la crise pour réaffirmer votre attachement aux questions de solidarité, d'égalité et de justice sociale pour toutes et tous.

Pour le Conseil d'Administration fédéral,  
Sylvie DELPLANQUE et Jean-François BOSSUET  
Coprésidente et coprésident de la FDCSC17



Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Charente Maritime

47, avenue des Corsaires - 17000 LA ROCHELLE ♦ Tél. 05 46 67 43 01 ♦ Fax 05 46 42 06 77  
<http://charentemaritime.centres-sociaux.fr> ♦ Mail : [federation.csx.17@gmail.com](mailto:federation.csx.17@gmail.com)